

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 7

Artikel: L'action
Autor: Herriot, Edouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mettre son nez dans un débat purement vaudois et réservé aux seuls Vaudois ? Je m'expose à ce qu'on me dise que ce n'est pas ma galère ! Tant pis, je m'obstine, car je suis têtue comme les mulets de nos vallées !

Pour répondre à la question posée, en toute connaissance de cause, éliminer autant que possible les chances d'oubli injuste et rafraîchir ma mémoire, j'ai passé rapidement en revue mes collections du *Messager boiteux* et du *Conteur*, les *Mélanges vaudois*, les pages désopilantes de *Po Recafa* et aussi la série des rubriques vaudoises du premier volume de la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, inventaire systématique, paru en 1912, par les soins du *Glossaire des patois*.

J'ai fait défiler devant moi les œuvres littéraires vaudoises dès *Lo Conto dâu Craizu* jusqu'aux dernières mentes de Marc à Louis. Et cet examen de conscience sévèrement accompli, voici mon verdict.

Sans mépriser le moins du monde toute une série d'auteurs, Croisier, Visinand, Testuz, Fr. Guex, Ph. Bridel, Chambaz, etc., qui nous ont donné de tous bons morceaux, ils doivent s'écarter pour ne laisser en première ligne que *Louis Favrat* et *C.-C. Dénéreaz*. Ma palme sera offerte au premier, qui a gagné le prix grâce à *Djan-Danié*. Oui, je suis forcé de donner mon suffrage à l'*Histoire de Guyaume Tè* et je suppose que je ne serais pas le seul électeur de mon avis. Mais pour le second rang, si intéressants que soient les comptes rendus pétillant de bonhomie malicieuse, de ses *tenables*, comme celui du Congrès de la paix, à Lausanne, et du Concile du Vatican, ils doivent céder le pas aux meilleures pièces de Dénéreaz : *La tsanson dâu thorax*, la *Batallie de St-Dzaquîé*, que suit de près le morceau en prose décrivant celles de Grandson et de Morat. Favrat revient par *la Resse et lo Moulin ex æquo* avec *Lo caïon* (pas l'animal, les vers patois) et *sa cordella*, de son concurrent Dénéreaz. Je voudrais encore citer, pour la moralité qui s'en dégage, un bref morceau de Dulex-Ansermoz, je crois, où il est question d'un meunier qui charge son âne en mettant le sac de farine d'un côté et une pierre de l'autre, pour faire contre-poids, et qui défend à son fils, plus pratique, de faire autrement. Mais je vais faire une nomenclature et que ceux que j'ai oubliés, morts ou vivants, me pardonnent.

Mais vous, Vaudois, et nous, Valaisans, nous avons plus d'un point de ressemblance psychologique. Vous vous délectez à ces *gandoises* dont bien souvent ministres et syndics font les frais. Nous autres, même en dépit de la ferveur chrétienne, nous nous faisons plus d'une pinte de bon sang en blaguant nos curés.

A propos de ce satané de Marc à Louis, il nous en fait avaler de belles quand l'an est passé. Ne voyez-vous pas que maintenant il nous fabrique des néologismes. Je crois, à moins que ma familiarité imparfaite du parler vaudois me fourvoie un *bocon*, en avoir découvert deux dans sa dernière farce (numéro du 28 décembre) : *Traidecila*, boire, cultiver les « trois décis », et *Petabossonâre*, bureau de l'officier d'état civil.

Il faut avouer que ce sont des mots heureux. Et à ce compte-là ce n'est pas la fin de notre bon vieux patois pour après-demain !

C'est la première fois que je les rencontre. Sont-ils populaires ? Le second de ces termes incriminés demande deux mots à part.

Petabossonâre est issu de *Petabosson*, si connu et si souvent employé, et pourtant un des rares sinon l'unique exemple d'un vocable dialectal romand de création purement artificielle et littéraire qui se soit imposé au langage courant. Il n'a guère plus de quarante ans de vie, si c'est bien vrai qu'il a été forgé par Dénéreaz en 1876. Et maintenant il engendre des petits !

Mon cher *Conteur*, en te souhaitant bien la bonne année, j'exprime le désir de te voir souvent questionner tes amis de cette façon ou leur offrir l'occasion de se casser la tête avec des problèmes difficiles.

Un ami du *Conteur vaudois* extra-muros.

MAURICE GABBUD.

Toto à sa mère. — M'man, donne-moi deux sous, dis ?

— Et les deux sous que je t'ai donnés hier ?

— Je les ai donnés à un petit Italien ?

— Très bien, mon chéri, voici encore deux sous.

Un peu après :

— M'man, donne-moi encore deux sous pour le petit Italien, tu sais !

— Tu portes bien de l'intérêt à ce petit. Pourquoi cela ?

— Mais il est « brisoleur » de châtaignes. — A. C.

L'âge heureux. — On demandait à un très vieux campagnard l'âge qu'il pouvait bien avoir.

« Je ne sais pas que vous dire, répondit-il en patois, huitante-sept, huitante-huit... peut-être huitante-neuf... Je n'y fais maintenant plus attention. »

LÈ Z'ESTIUZÈ

L'ÉTAI l'abbaï dè Roillebot. A la pinta dè coumouna, lâi avâi su lè trabbie dâo café, de la cranma, dâi tsiron de brecè po lè fennè. Lè z'omo bevessan dâo novi, dâo boutzi, tsantâvan et fazan dâi recaffaie dè l'âotro mondo. Décûtât lâo tsambra, dein lo gran pâilo dâo conset générât, on fifro et dou violare signoulâvan que dâi tonnerre po fère à châtâ lè fellie et lè valet. Quin breson, mè z'amî ! Quin tredon d'eintè !

N'ein fazai min de tredon, la Marienne âo martsau. Se tegnai prâo dèvo le rion ; mâ l'étaï tota soletta ein on carro, iè le veindai tot pllein de chétzon. Nion ne la reluquâvè, po cein que le n'étaï plliequa dzouvenetta, et que s'ein manquâvè grò que fusse lo meriau âi fou. L'avâi tot parâi 'na fan de la metzance d'ein châtâ iéna. Piatâvè qu'on pollein, dein sè sola dè pattè. L'arai dansî avoué lo pllie écouessi, avoué lo pllie mô fotu dâi z'omo.

Tot per on cou, vaitecè ci botasson de Sami que se branque derrâi li, et la Marienne ne fâ ne ion ne dou, se revire, lo prein pè la mandze :

— Vein-vâi cè, Sami, tè vu appreindre la mazourke, mè.

— Va cacâ ! que lâi regauffe ci môlapprei. (Faut vu dere que l'étaï bin bon soû).

La poura drôla s'einsâvè ein plliorein, tot redere à son père, et lo martsau l'a binstou z'u attrapâ lo Sami. Avoué sè grochè man te l'eimpougne pè lo cotzon :

— Qu'è-t-e cllia pouetta rézon que t'a dete à la Marienne ? Te l'âodri tot lo drâi lâi fère dâi bounè z'estiuzè, se te ne vâo pa avâi ta repasâie, crapò que t'i !

Ne lâi avâi pa à crenesân. Ne bâdenâvè pa, lo martsau. L'étaï on puchein gaillâ, foo co lè frâre Tzerpillioud. Pè la pouaire que l'avâi, lo Sami s'è trovâ dessoû et l'a fotu lo can ein grebolein dein sè tsaussè.

On momenet ein aprî, vaitecè la Marienne que revein vè son père.

— Et poui, que lo martsau lâi demande, lè s'a-t-e fête dè sorta clliau z'estiuzè ?

— Oi.

— Quemîn l'a-t-e cein cratchî ?

— L'a quequellî : « Acuta-vâi, Marienne, i'é djerâ à ton père... de... de... de m'estiuzâ... Te sâ cein que... que... que ie te desai ? »

— Lo sè prâo, que lâi dio.

— Eh bin, que me répond, te... te... te... te n'âri pa fauta de lâi allâ.

Djan dâi Pivè.

1 Elle séchait sur pied, elle faisait tapisserie.

Neutralité. — Un seigneur s'était fait une loi de demeurer neutre durant les troubles qui agitent les premiers temps du règne de Henri IV. Lorsque ce dernier fut victorieux et tranquille, il vit, un jour qu'il jouait à la prime, le dit seigneur s'approcher de lui pour lui faire sa cour. Le roi lui dit :

— Monsieur, soyez le bienvenu ; si nous gagnons, vous serez des nôtres.

La livraison de février 1919 de la *Bibliothèque Universelle* et *Revue Suisse* contient les articles suivants :

L. Jacot-Colin. La question de la zone franche. — Aug. Fallet. L'affaire Fallet. — Paul Sirven. Le second voyage de M. Micromégas. — A.-E. Shipley. La zoologie de la guerre. — D. Baud-Bovy. Des Cyclades en Crète, au gré du vent. (Quatrième partie). — Dr P. Reinhold. Questions médico-chirurgicales. — Eug. Mottaz. Lettres inédites de Stanislas-Auguste Poniatowski. (Seconde partie). — L.-R. De-liège. Géographie de guerre. — Albert Rheinwald. L'évolution morale de Jean Racine. — Chroniques allemande (A. Guillard) ; suisse romande (Maurice Milliod) ; scientifique (Henry de Varigny) ; politique (Ed. Rossier). — Revue des livres.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

L'action. — Qu'est-ce que la pensée sans l'action ? Assez de programmes ! Des œuvres.

EDOUARD HERRIOT, sénateur.

MAMAN

L'AMARTINE raconte quelque part, dans ses ouvrages, un dîner donné par M. Thiers, alors ministre de l'Intérieur, à ses collègues, à des ambassadeurs, à des pairs de France. Tout à coup, entre deux services, un maître d'hôtel dit quelques mots tout bas au ministre.

— Tè ! s'écria le Marseillais, faites-la entrer ! — Et une femme intimidée, en costume de sa Provence, entre, éblouie par les lumières.

— Messieurs, dit M. Thiers, c'est maman ! Assieds-toi, maman !

Il avait prononcé déjà bien des harangues applaudies, Thiers, et l'orateur était irrésistible ; mais je crois bien que Lamartine qui devait publier pieusement le *Manuscrit de ma mère* lui sut plus gré de ce mot que de tous ses mouvements de tribune.

Maman ! C'est un nom dont la douceur est infinie et l'homme reste jeune, même lorsque les années passent, tant qu'il a le droit, tant qu'il a la joie sans égale de dire à un être vivant : *maman* ! Le lendemain, il a des devoirs, il a des satisfactions d'amour-propre, des succès, les sourires de la fortune — il lui manque la satisfaction suprême de tout partager avec celle qui le vit tout petit, le créa, l'adora. Du moins avons-nous, pour nous consoler, le souvenir de l'être chéri qui nous berça au début de la vie et dont l'image nous sourira jusqu'à la fin. C'est un viatique, le souvenir.

LES HOMMES QUI AGISSENT

Des actes, pas tant de paroles ni d'écrits !

La *Revue* de dimanche a publié une notice biographique du colonel House, l'ami personnel du président Wilson, un des délégués américains à la conférence internationale de la paix et l'un des membres les plus influents de celle-ci.

Voici les dernières lignes de cette notice :

Le colonel House possède l'entière confiance du président Wilson. « Il ne parle pas, déclarait celui-ci, et c'est une supériorité qu'il a sur moi. » C'est un modeste, sans autre ambition que de travailler au bien de sa patrie ; il n'a jamais voulu accepter une fonction officielle quelconque. C'est un discret ; il n'a jamais accordé une interview à un journaliste et n'a fait de confidences à personne. C'est une intelligence ouverte à toutes les questions de la politique mondiale. Caractère ferme, il a la conviction qu'il n'y a pas dans la vie humaine, au